



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 09 avril 2025

OBJET :

DE-25-04-1-08) AVENANTS AUX CONVENTIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS POUR LA NOTIFICATION DES SUBVENTIONS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi neuf avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 27 mars 2025 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme
SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M.
BEAUFREÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M.
MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M.
LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M.
BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE,
M. RIBET, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-
RANIN, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : Mme TOP (pouvoir à Mme BRÉON), Mme ODDON (pouvoir à M.
TOURNE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. RIBET), M. EPINAT (pouvoir à Mme
LIBERT), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absents : M. GAGNY.

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250409-lmc1H12923H1-DE
Date de réception en Préfecture : 11/04/2025
Date de Publication : 11/04/2025

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant le soutien de la Ville aux associations oeuvrant pour l'intérêt local ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 31 mars 2025,

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 03 avril 2025,

Après avis de la commission Solidarités, Insertion, Santé du 02 avril 2025,

D É L I B È R E

ARTICLE I : Le Maire est autorisé à signer les avenants visant à préciser le montant de la subvention 2025 pour chacune des associations suivantes :

à l'unanimité,

Association	Subvention 2025
Festival America	90 000 €
Espace Daniel-Sorano	470 000 €
Soliha	50 000 €

à la majorité, (6 abstentions : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,),

Association	Subvention 2025
Vincennes en concert - Prima la musica	57 000 €

ARTICLE II : Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2025 aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé